

# la gare'gouille

Bulletin des adhérents  
et amis de l'AHQG

Novembre 2002 N°27

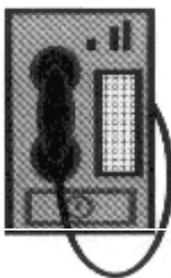
ASSOCIATION DES

HABITANTS DU

QUARTIER

GARE

Association inscrite au registre du  
Tribunal d'Instance de Strasbourg  
Vol 62 Folio XXXVI Dossier 76/91



Présidente :

**Teresa VILAN**

28 rue de Molsheim

67000 Strasbourg

Tél. 03 88 23 29 88

eMail : tvilanahqg@hotmail.com

Vice-Présidente :

**Myriam NISS**

10 rue Déserte

67000 Strasbourg

Tél. 03 88 75 08 78

eMail : mniss@noos.fr

Vice-Présidente :

**Anna MATTEOLI**

22 rue Thiergarten

67000 Strasbourg

Tél. 03 88 32 19 45

eMail : malam@wanadoo.fr



Adresse du site Internet :

<http://ahqg.free.fr>

eMail : ahqg@free.fr

Dans notre quartier comme ailleurs à Strasbourg, le stationnement est souvent synonyme de tensions autour de l'usage de l'espace public. Aux plaintes légitimes des piétons et cyclistes répondent les nécessités des automobilistes de garer leurs véhicules. Moins motorisé que d'autres secteurs, notre quartier doit faire face à une forte pression que lui confèrent à la fois sa situation de porte de la ville et la motorisation croissante de ses habitants. Il a en revanche l'avantage d'être mieux doté en parkings en ouvrage et de disposer encore dans certaines de ses rues d'emplacements sur la voie non-payants.

Néanmoins, nous sommes nombreux, résidents et habitués du quartier, à rencontrer des problèmes lors de nos déplacements quotidiens, à pied comme à vélo. Les trottoirs comme les pistes cyclables, dans de nombreuses rues du quartier, sont, de jour comme de nuit, souvent encombrées par des voitures mal garées. Nombreux aussi sont les résidents qui, ne disposant pas d'une place de parking privée ou auprès de PARCUS, garent leur voiture sur la chaussée en s'acquittant d'un abonnement mensuel. Pour ces personnes, il est courant de circuler pendant des dizaines de minutes avant de trouver un emplacement disponible. Il est difficile de s'arrêter près de son domicile, même pendant quelques minutes pour décharger sa voiture, puisque les rues et trottoirs sont étroits et les places aménagées et disponibles inexistantes, tandis qu'on vérifie dans de nombreuses rues un laisser-aller de la part des autorités envers les voitures mal garées, qui peuvent le rester des journées entières sans aucune sanction.

L'AHQG a ainsi souhaité organiser un débat sur ce thème pour mieux comprendre le fonctionnement du stationnement dans le quartier et confronter différents points de vue sur la question. Nous trouverez dans ce numéro un petit compte rendu de la soirée, ainsi que des informations sur nos prochaines rencontres, dont le repas de quartier du vendredi 29 novembre à la Résidence des Arts, qui aura pour thème les nouveaux Conseils de Quartier.

*Teresa Vilan*

## Calendrier de nos prochaines rencontres

- **29 novembre** à 20h **Repas de quartier** - Résidence des Arts, 13a rue du Hohwald
- **5 décembre** à 19h30 Réunion du Bureau - bar Perestroïka
- **21 décembre** « **Soupes du Monde II, le retour** » à partir de 16h sur la place de la Gare, coté rue du Maire Kuss
- **10 janvier** à 19h30, **Assemblée Générale** de l'association, suivie d'une soirée conviviale avec nos membres et sympathisants - lieu à définir

## Soupes du monde, le retour

Comme l'an dernier, l'AHQG proposera le samedi 21 décembre aux badauds et passants pas (trop) pressés de s'arrêter entre deux emplettes, place de la gare, à l'entrée de la rue du Maire Kuss, pour goûter aux délicieuses soupes d'ici et d'ailleurs que nous ne manquerons pas de confectionner pour l'occasion. Nous comptons bien évidemment sur vous pour braver le froid glacial et les pluies torrentielles - ou, comme l'année passée, une gentille pincée de neige de temps à autre - pour venir nous saluer et partager un bol de chorba, bortch et autre caldinho de feijao dont les recettes, qu'on se le dise, se trouvent sur le site internet de l'AHQG (pour mémoire : <http://ahqg.free.fr>, onglet vert). Les éventuels participants seront bien entendu les bienvenus !

*Pierre Reibel*

## Repas de quartier à la Résidence des Arts

Le **Vendredi 29 novembre à 20h00**, nous organisons un repas de quartier « chorba » à la Résidence des Arts, 13a rue du Hohwald. Comme chaque année, c'est le moment de nous retrouver autour de tables conviviales et l'occasion d'aborder une question d'actualité : **la mise en place des Conseils de Quartier**. Le Conseil Municipal de Strasbourg a en effet décidé la création des Conseils de Quartier lors de sa réunion le lundi 21 octobre 2002, avec l'approbation de du périmètre des 16 quartiers strasbourgeois selon la Charte des Conseils de Quartier qui fixe les conditions de leur fonctionnement. Quel est le contenu du texte ? Que faut-il attendre de cette nouvelle structure ? Quelle démocratie de proximité ? L'AHQG assurera l'intendance de cette soirée et proposera, en plus de la soupe algérienne concoctée par Mme Djedid, un apéritif, le fromage, le dessert, les boissons et le café, le tout pour un prix défiant toute concurrence : **8 €** ! Les réservations sont à faire au 03 88 21 04 42 ou de préférence, pour ceux qui sont connectés à la toile, par courriel à l'adresse : ahqg@free.fr

*Teresa Vilan*

## Les termes récurrents d'un débat

### Compte-rendu du débat du 10 octobre sur le stationnement dans le quartier Gare à Strasbourg

L'AHQG a organisé le 10 octobre 2002 à la Maison de l'Image une rencontre-débat sur le thème du stationnement dans le quartier gare, avec la présence des habitants du quartier et des représentants d'autres associations, parmi lesquelles l'Association Quartier Halles-Tribunal, l'Association des Quartiers Sud-Ouest de Strasbourg, Auto'trement ou encore Quartier Libre. Parmi les intervenants invités figuraient M. Huguet (Piétons 67), Mme Sutter (Association des Commerçants et Amis du Faubourg de Pierre) et M. Frédéric le Jehan (conseiller municipal attaché au quartier Gare-Halles-Tribunal).

Les participants ont déploré unanimement le débordement constant du stationnement automobile. Loin de la résignation, on constate une exaspération certaine des résidents, face à la démission de l'autorité publique. Ce furent d'abord les travaux du tram, puis les élections municipales, enfin le scrutin présidentiel et sa promesse d'amnistie. Le mauvais pli semble se prolonger. Comment pourrait-on se satisfaire du constat d'impuissance à faire respecter les règles ? D'autant que certains comportements irrespectueux sont dangereux et contraignent à des prises de risques inutiles. Face aux nombreuses sollicitations émanant de la salle pour une répression plus systématique par rapport aux contrevenants - stationnement sauvage sur les trottoirs, occupation sans vergogne des pistes cyclables, dont la rue du Maire Kuss, pourtant « normalement » piétonne, est un exemple jusqu'à l'absurde de ce que l'on peut se permettre actuellement -, M. le Jehan répond qu'il est impossible de placer un représentant de la loi derrière chaque automobiliste, mais admet que cette rue ne donne pas une bonne image en terme de crédibilité et que d'ailleurs un questionnaire a été distribué aux résidents en vue d'un réaménagement en « véritable rue piétonne » ou d'une réouverture à la circulation. Au moins, les choses seront claires !

Sans doute reste-t-il des efforts à faire également du côté de PARCUS pour rendre plus accessibles les parkings en ouvrage. Car pour avoir une politique de stationnement efficace, il faut combiner la sévérité face à l'infraction à une alternative, d'autant que les aménagements sont nombreux dans le quartier. Etant une SEM (société d'économie mixte), PARCUS doit bien sûr veiller à équilibrer ses comptes, mais l'actionnaire principal qu'est la CUS ne peut-il souhaiter une politique globale, accompagnant le transfert des voitures garées, des rues encombrées vers les parkings largement sous-occupés ? Il y a sans doute une politique plus innovante à mener en termes de tarification, d'horaires d'ouverture, de confort et de lisibilité. Aussi faudrait-il revoir la signalétique, et engager plus volontairement une campagne de promotion auprès des usagers potentiels. Pourquoi ne pas offrir un prix plus attractif pour les résidents avec macarons pour certains parkings inoccupés du centre-ville alors que d'autres, offrant un stationnement nocturne gratuit, sont pleins ? Doit-on étendre le stationnement payant sur voirie à la soirée, car le résident qui revient chez lui est pénalisé alors qu'il a dû s'acquitter d'un macaron, comme cela a été suggéré ? Pourquoi ne pas favoriser les automobilistes qui font l'effort de stationner en ouvrage ? Ailleurs, selon l'importance commerciale des artères considérées, il pourrait être en revanche judicieux de limiter l'accès aux résidents qui ont tendance à se muer en véhicule-ventouse, comme le fait remarquer Mme Sutter. Des solutions qui exigent sans doute une connaissance fine des situations.

Beaucoup de questions donc, qui auraient pu trouver un début de réponse ou une mise en perspective par les services concernés. Aussi a-t-on vivement regretté l'absence des représentants de PARCUS, du Service de la Circulation Urbaine de la CUS et de la Police Municipale, pourtant invités. Enfin, on peut finir en évoquant la période de Noël qui s'ouvre, pendant laquelle trouver une place, même payante, sera déjà un cadeau !

*Teresa Vilan*